

République Française
Département du Puy-de-Dôme
Commune d'ORCET
Conseil Municipal du 23 septembre 2025

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET COMMUNAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 septembre, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Etaient présents (16) ou représentés (5) :

Dominique GUELON, Valérie ROUX, René GUELON, Martine MATHELY, Bernard DUCREUX, Francis GILBERT, *Christian GIRY représenté par Bernard DUCREUX*, *Michèle PINET représentée par Valérie ROUX*, Henri- Bénédicte BORREL, Bernard BOULINGUEZ, Jean-Paul BOUVIER, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Sébastien MORANGE, Patricia FOUGERE, Magali LEWICKI, *Arnaud MITORAJ représenté par Martine MATHELY*, *Sophie PICOT représentée par Sébastien MORANGE*, Alexandra PIRON, Laurence RAGI, Aline TETEVIDE, *Valéry VIALARD représenté par Henri-Bernard BOULINGUEZ*,

Étaient absents (2) :

Xavier DUBOIS, Julie DURIEZ,

Secrétaire de séance : Valérie ROUX

Date de convocation du conseil municipal : 17 septembre 2025

Nombre de membres en exercice : 23

Quorum : 12

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-14, L.2311-1 et suivants, L.2321-2, L.2312-1 et L.2312-3

Vu le budget primitif de l'exercice 2025, adopté le 25 mars 2025

Considérant la nécessité d'ajuster certaines inscriptions budgétaires en investissement, afin de prendre en compte des dépenses imprévues, d'ajuster des crédits en fonctionnement, notamment concernant les intérêts d'emprunts et les charges de personnel ainsi que la nécessité d'inscrire des recettes nouvelles

Considérant que ces ajustements n'ont pas pour effet de remettre en cause l'équilibre budgétaire,

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative n° 1 du budget communal 2025 telle que présentée ci-après :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6156 : Maintenance	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-633 : Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0.00 €	25 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	39 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0.00 €	55 350.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6470 : Autres charges sociales	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	41 000.00 €	81 350.00 €	0.00 €	0.00 €
R-609 : Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	20 050.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	20 050.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65811 : Droits d'utilisation - Informatique en nuage	0.00 €	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-73223 : Fonds départemental des DMTO pour les com. de - de 5 000 hab.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 000.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 000.00 €
R-741121 : Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 500.00 €
R-741127 : Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 200.00 €
R-744 : FCTVA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 300.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €
R-75888 : Autres produits divers de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €
R-773 : Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 000.00 €
R-7751 : Produits des cessions d'immobilisations (hors ASA)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 300.00 €
TOTAL R 77 : Produits spécifiques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 300.00 €
Total FONCTIONNEMENT	70 050.00 €	102 350.00 €	0.00 €	32 300.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	20 050.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	20 050.00 €	0.00 €
R-024 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	72 150.00 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	72 150.00 €
R-10222 : FCTVA	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €



Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R-10226 : Taxe d'aménagement	0.00 €	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	9 000.00 €	0.00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
D-2051 : Concessions et droits similaires	0.00 €	7 800.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	7 800.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2157 : Matériel et outillage technique	0.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2182 : Matériel de transport	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183 : Matériel informatique	0.00 €	800.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	45 300.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	53 100.00 €	29 050.00 €	82 150.00 €
Total Général	85 400.00 €		85 400.00 €	

Fait et signé à Orcet, le 27 septembre 2025

La Secrétaire de séance

Le Maire,



Valérie ROUX



Dominique GUELON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.